

OUVRAGE DE CHASSE PENDULAIRE

Placé en sortie de décanteur primaire, il assure le stockage de l'effluent décanté ou filtré, afin de libérer une unité de volume à fort débit, pour l'alimentation d'un filtre à sable ou d'un filtre à roseaux.

La chasse automatique utilise le principe du **flotteur à masse critique (Brevet n° 97 02315)**, auto-amorçant, sans autre énergie que la hauteur d'eau stockée dont la particularité est d'assurer l'**amorçage à débit nul** (position haute), et le **désamorçage jusqu'à 10 m³/h** (position basse).

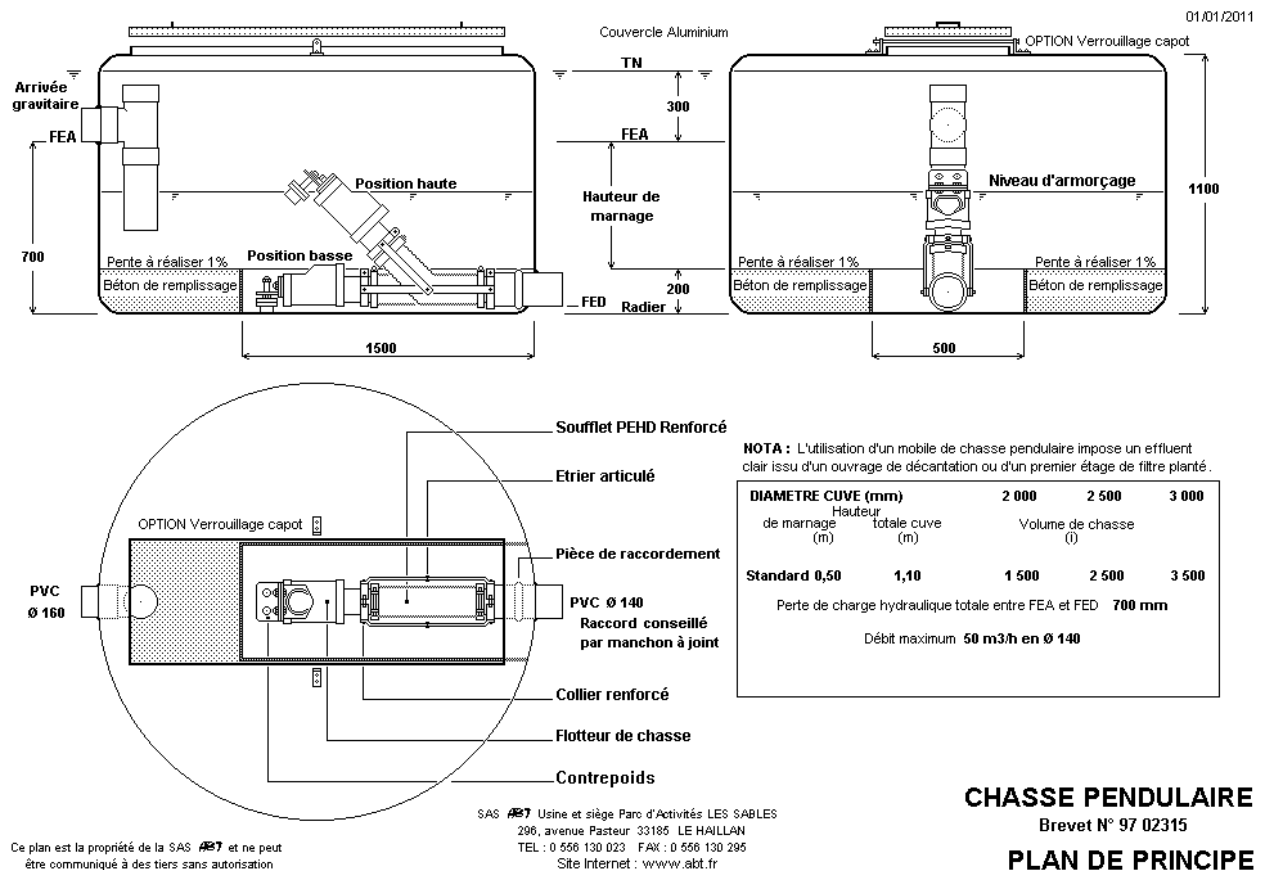
L'ouvrage réalisé en polyester armé à la fibre de verre, comporte un couvercle en aluminium.

Les composants du dispositif pendulaire sont en PVC, avec une articulation en aluminium, une boulonnerie en acier inoxydable et une masse de lestage en acier galvanisé à chaud.

OPTION N°1 : un **compteur de bâchées** électrique (pile au lithium autonomie 5 ans), placé dans un coffret IP 65 à fixer sur le capot de la cuve, commandé par un régulateur de niveau.

OPTION N°2 : un **dispositif de verrouillage** du capot, cadénassable.

L'installation du mobile de chasse pendulaire et des options est réalisée par un technicien **ABT**.



L'ouvrage doit être placé sur une surface plane, horizontale, obtenue par terrassement en pleine fouille, et reposé sur un radier béton de 10 cm d'épaisseur.

Le remblayage est effectué au sable, sans compactage.

Dans tous les cas, nous conseillons de réaliser une dalle de propreté autour de l'ouvrage.